

OBJET	DÉLIBÉRATIONS
	<u>Séance du Mardi 24 septembre 2024 à 20h30</u>
<u>Présents</u> :	MM. PANIS, JALADE, DOMENECH, ROITERO, CALMELS, AMADO MARTINEZ, M. SOLLIE, C. DURAND, R. VIAROUGE
<u>Excusés</u> :	ALBINET (pouvoir à R. VIAROUGE), MAILÉ, J. FACE (pouvoir à SAM), GARRIGUES (pouvoir à JALADE). Secrétaire: M. Sollie
	<u>Ordre du jour</u> :
<u>Boulangerie</u> :	Attribution des 7 lots, pour un total de 91 994,02€ HT, pour le logement du 1 ^{er} étage (12 pour)
<u>Location terrains agricoles</u> :	prix à l'hectare pour 2024 : 150€ Prix pour 2025 : 160€ avec application automatique de l'indice national des fermages (12 pour)
<u>Location des salles</u> :	Application d'une participation de 50€ par an pour le chauffage, pour les particuliers qui exercent une activité culturelle ou sociale (12 pour)
<u>Location des bâtiments communaux</u> :	Application de l'index de révision des loyers, au 1 ^{er} janvier, pour la totalité des locataires, y compris les professionnels (12 pour)
<u>Droit de préemption sur terrains nus</u> :	Avis favorable pour exercer le droit de préemption sur les terrains suivants : (12 pour) <ul style="list-style-type: none"> • parcelles B.1853 et B.513 pour extension du lotissement du Bouscaillon • parcelles B.1754 et B.1755 pour création d'un lotissement Avenue de Rodez • parcelles B.1642 B.1644 B.1684 pour extension de la zone d'activité
<u>Accotements voirie</u> :	Réflexion sur la réparation du mur qui s'éroule, Rue du Barry Nou
<u>Décisions Modificatives</u> :	augmentation de crédits aux comptes d'amortissement 204 (12 pour) budget communal et budget Boulangerie
<u>Encadrements</u> :	pour tout enlèvement d'un encombrant : 20€ le m ³ (11 pour) (JM ROITERO est pour la gratuité)
<u>Location Local Recyclerie</u> :	à louer pour garde-meubles 50€/mois (boil précise) (12 pour)